

jour des séances du Grand Conseil le 16 janvier 1976.

EXTRAIT DE L'ORDRE DU JOUR
des séances du Grand Conseil du
vendredi 16 janvier 1976,
à 14 h 30 et à 17 h 30

Si le présent ordre du jour n'est pas épuisé, le Grand Conseil se réunira également

vendredi 23 janvier 1976, à 17 h.

— Prestation de serment de M. Bernard Cuénod et Yves Odier, députés.

Election :

— Du bureau, soit élection d'un président, d'un premier vice-président, d'un deuxième vice-président et de deux secrétaires.

— Tirage au sort de la commission de grâce.

— Nomination de la commission des pétitions.

— Nomination de la commission des naturalisations.

— Nomination de la commission des finances.

— Nomination de la commission du jury.

— Nomination de la commission des visiteurs officiels du Grand Conseil pour l'année 1976.

— D'un membre suppléant de la commission cantonale de recours en matière d'assurance-vieillesse et survivants et d'assurance-invalidité.

— D'un membre de la commission d'administration de la fondation René et Kate Block.

Projets de lois :

4469 Modification loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève (ordre du jour). (Prop. de M. Rigotti.)

4470 Modification loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève (rapports du Conseil d'Etat). (Prop. de M. Longel.)

4471 Modification loi d'application des dispositions fédérales sur la taxe d'exemption du service militaire. (Prop. du Conseil d'Etat.)

4473 Modification loi sur la fondation du Palais des expositions (FPE) et ouvrant un crédit de 30 millions de francs à l'Etat de Genève. (Prop. du Conseil d'Etat.)

Rapports de commissions sur un projet de loi :

4460 Ouvrant un crédit d'étude pour une nouvelle école des métiers. (Rapp. M. Toffel.)

Rapports divers :

4093 Sur la motion de MM. Blondin, Chalut, de Tolédo, Haegi (reprise par M. Guidini), Milleret, Moxey, Vernet (reprise par M. Roy) et Spielmann, en vue de la création, à Genève, d'un centre d'apprentissage et de perfectionnement de la conduite automobile (Rapp. M. de Tolédo.)

Motions :

4466 De M. Alain Bornier relative à une modification de la loi fédé-

tection des femmes enceintes et des accouchées.

Résolution :

4468 de MM. Christian Grobet, Armand Magnin et Raoul Bachler sur l'autoroute de contournement.

par les communes.
N. B. — L'ordre des objets peut en tout temps être modifié par le Grand Conseil.

Le premier vice-président,
du Grand Conseil :
Jules DUCRET.

Chancellerie d'Etat

ARRETS

relatif à la dénomination de
deux artères sur la commune
de Veyrier

Du 7 janvier 1976

LE CONSEIL D'ETAT,

vu l'accord de la commune de Veyrier, du 21 octobre 1975 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;

vu les dispositions du règlement sur la dénomination des artères et la numérotation des bâtiments, du 19 février 1975,

Arrête :

Il est donné les noms de :

1. Chemin du Hameau (lieu-dit) à la nouvelle artère desservant le lotissement du Petit-Veyrier, partant de la route du Pas-de-l'Echelle n° 62 et aboutissant au chemin du Petit-Veyrier.

2. Chemin du Chèvrefeuille au chemin privé existant, partant du chemin la Place-Verte n° 27 et aboutissant à la route Antoine-Martin 42.

Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1^{er} mars 1976.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :
Jean-Paul GALLAND.

ARRETS

relatif à la dénomination de
deux artères sur la commune d'Onex

Du 7 janvier 1976

LE CONSEIL D'ETAT,

vu l'accord de la commune d'Onex, du 21 novembre 1975 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;

vu le règlement sur la dénomination des artères et la numérotation des bâtiments, du 19 février 1975,

Arrête :

Il est donné le nom de :

1. Chemin A.-P. de Montesquiou à l'artère sans issue partant du chemin Charles-Borgeaud 7, en direction du sud-ouest.

Ce nom rappelle le général Anne-Pierre de Montesquiou (1739-1793), commandant des troupes françaises qui envahirent la Savoie en 1792 et respecta l'indépendance de la République de Genève.

2. Chemin de la Trailla (ancien bac sur le Rhône entre le moulin des Eaux et la presqu'île d'Aire) à l'artère existante partant de la route de Loëx et aboutissant au chemin de Cressy.

Ces nouvelles dénominations entreront en vigueur le 1^{er} mars 1976.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :
Jean-Paul GALLAND.

**COMMISSION DE RECOURS
INTEGEE PAR LA LOI
SUR LES CONSTRUCTIONS ET
LES INSTALLATIONS DIVERSES**

2e Insertion

Par acte du 8 novembre 1975, parvenu à la commission le 18 décembre 1975, par M. Jacques Bozio, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du département des travaux publics, du 6 novembre 1975, rejetant la demande d'autorisation d'édifier une construction sur la parcelle 2762, f. 14, de la commune d'Avusy (chemin d'Athenaz à Ségépin).

2e Insertion

Par acte déposé le 18 décembre 1975 par Me Jean-Claude Rihs, avocat, au nom de M. Rudi Kratel, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du département des travaux publics, du 17 novembre 1975, rejetant la demande d'autorisation d'édifier une construction sur la parcelle 5751, f. 8, de la commune de Collonge-Bellerive (64, chemin communal de Saint-Maurice).

Le secrétaire de la commission :
L. BURY.

FOURRIERE CANTONALE

1249 COLLEK
TEL. 74 14 03

Oblens trouvés

No 7 Jeune chien berger belge à poils ras, trouvé par le garage Pierre Grand.

No 10 Chien berger allemand, noir-gris-beige, trouvé par la gendarmerie de Paéropart.

3 fois par semaine plus de 33.000 citoyens genevois consultent la Feuille d'Avis Officielle.

**LE SPÉCIALISTE DU PNEU (été-hiver)
POUR TOUS LES GENRES DE VÉHICULES**

● VOITURES ● CAMIONS ● TRACTEURS ● ENGINS DE CHANTIER ●

Mon) * 84, rue des Communes-Réunies (Etolle-Palettes) 43 66 72 et 43 91 71 * 58, avenue Louis-Casati, Cointrin, 34 05 80 *

